

CSE du 26 sept 2024

Poursuite le 3 oct 2024

Info RH

Huit contrats pro GDD ont été CDIisés au 1er octobre. Une Bourse De l'Emploi (BDE) devrait être un peu plus conséquente sur la fin d'année mais pas de hausse d'effectif.

Aucune information sur les enveloppes CDD et CDI pour l'année 2025.

Suite à l'intervention de la **CFTD**, les propositions de reclassement dans le cadre d'une inaptitude seront présentées, en amont, comme le prévoit le code du travail

Nouvel accord

Télétravail/Travail de proximité

Nouvel Accord pour la période de janvier 2025 à décembre 2027.

La campagne ne sera plus annuelle mais pour l'intégralité des 3 ans avec possibilité de révision annuelle.

La communication a débuté le 30 août sur l'intra national avec des essentiels. Des mémos sont en cours d'élaboration ainsi qu'une fiche à destination des aidants. Un webinaire est proposé par le service QVT à la ligne managériale.

La campagne se fera du 12 au 26 novembre pour les agents et du 2 au 13 décembre pour les managers.

- L'accord prévoit "de mettre en place la possibilité de 2 jours de télétravail pour le plus grand nombre"
- Pas de charte locale
- Les jours volants sont garantis mais doivent être planifiés à 8 semaines

Campagne de promotion

Le plancher de l'enveloppe reste à 0,8 % de la masse salariale prenant en compte les agents CDI et CDD présent au 31 août 2024.

L'étude des situations individuelles de droit privé a débuté le 30 septembre pour notification au plus tard la première semaine de janvier 2025. La période pour le droit public s'étendra de fin octobre à début novembre.

La **CFTD** a, à nouveau, indiqué qu'une prime n'est pas une promotion, qu'il n'est pas prévu de délai entre deux promotion comme l'indique la note. La **CFTD** se félicite de voir disparaître les indicateurs de performance opérationnelle, résultats de performance sociale et respect des budgets des section 3 et 4 des critères de répartition de l'enveloppe.

CSE extraordinaire du 4 octobre 2024

A la demande des élus, le CSE a enfin eu un début d'information sur le projet de l'inscription au contrat d'engagement. Des éléments vous ont déjà été présentés en agence. N'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos interrogations que nous pourrons porter en instance. Nous réaliserons une communication spécifique prochainement.

Pour nous contacter, pour plus d'informations, pour participer à une réunion ou pour nous rejoindre?

N'hésitez pas à contacter vos élus CSE CFTD !

syndicat.cfdt-bfc@francetravail.fr